

PARTI DES TRAVAILLEURS

MISE AU POINT DE Claude AMEGANVI :

Jean Yaovi DEGLI est un fieffé menteur !

Alerté par des auditeurs de la Radio *KANAL FM* sur les propos que Jean Yaovi DEGLI y aurait tenus lors de l'émission du « *Club de la presse* » du lundi 5 octobre 2015 qui a, pour l'essentiel, porté sur le 25^e anniversaire du soulèvement populaire du 5 octobre 1990, j'ai pu écouter et enregistrer cette émission lors de sa rediffusion dans la soirée du même jour, à partir de 23H.

Après cette audition, je tiens à informer formellement l'opinion publique que les faits allégués à mon sujet par Jean Yaovi DEGLI relèvent de grossiers mensonges qui appellent à s'inquiéter de la santé mentale de leur auteur.

En effet:

1°) Jean Yaovi DEGLI a d'abord affirmé, je cite in extenso :

« (...) quand Claude AMEGANVI est arrivé dans ce pays, c'est chez moi qu'il est passé à la maison, de l'aéroport, pour que je l'amène chez ses parents dans sa maison (...) »

Faux, archi faux : je n'ai jamais fait un détour par le domicile de Jean Yaovi DEGLI, le jour de mon premier retour au Togo après 15 ans d'exil, avant de rejoindre ma maison familiale.

Voici exactement les faits tels qu'ils ont eu lieu dans leur matérialité réelle :

Au lendemain du soulèvement populaire du 5 octobre 1990, exilé en France depuis 1976 parce que nous combattions le régime d'EYADEMA, j'avais réussi à établir des relations avec des étudiants de l'Université du Bénin à Lomé pour bien suivre l'évolution de la situation politique au pays. Ces derniers m'avaient mis en contact avec Jean Yaovi DEGLI qui, déjà avocat, les aidait dans leurs luttes. C'est à ce titre que j'avais eu quelques échanges téléphoniques avec lui et nous avions convenus de nous voir à Lomé, à mon retour au pays qu'avait décidé, au terme d'une discussion très difficile à laquelle DEGLI était totalement étranger, l'Organisation des travailleurs du Togo pour la démocratie (OTTD), le parti que nous avions créé en exil.

Arrivé à Lomé le 24 avril 1991, j'ai été accueilli à l'aéroport, en dehors des membres de ma famille, par deux personnes :

- M. Edem KODJO, qui sera nommé plus tard Premier ministre par deux fois, et avec qui nous avions entamé, quelques semaines avant son retour au Togo, la constitution d'un front des organisations de l'opposition togolaise exilées en France, au lendemain du soulèvement populaire du 5 octobre 1990. Dans le climat de terreur qui régnait encore dans le pays malgré la promulgation récente d'une loi d'amnistie, il avait tenu, par sa présence, à apporter une garantie à ma sécurité, ce dont je lui avais témoigné toute ma reconnaissance.
- M. Arthème AHOOMEY-ZUNU, qui sera, lui aussi, nommé plus tard Premier ministre, et qui était à l'époque le principal assistant du Président d'alors de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), Me Ahlonko DOVI, par ailleurs le frère aîné de l'un de mes amis et que j'avais pris le soin de prévenir de mon retour pour que l'institution qu'il dirigeait garantisse ma sécurité. C'est lui qui avait mandaté M. AHHOMEY-ZUNU pour m'accueillir à l'aéroport, avec un véhicule portant sur son capot avant, une banderole de la CNDH. En raison de ce dispositif destiné à assurer ma protection, c'est à bord du véhicule de la CNDH que j'ai pris place pour le trajet de retour, qui fut direct, de l'aéroport à ma maison familiale. Jamais nous ne sommes passés par le domicile de Jean Yaovi DEGLI avant d'arriver à mon domicile.

Ses propos constituent donc une contrevérité manifeste et un grossier mensonge qui peuvent être démentis par des témoins encore vivants aujourd'hui et par les preuves formelles que sont les photos faites ce jour-là et sur lesquelles il ne figure pas alors qu'on y voit bien M. Arthème AHOOMEY-ZUNU, photos bien conservées jusqu'à ce jour.

2°) Jean Yaovi DEGLI a ensuite affirmé, je cite in extenso :

« (...) je me rappelle, à chaque fois qu'on allait à la réunion du COD et qu'on évoquait la nécessité de choisir un autre président, M. GNININVI s'était arrangé avec Claude AMEGANVI et un certain nombre de personnes qui se levaient, qui se dire (sic) : « Non, le moment n'est pas venu ; on est dans une situation de crise, il faut maintenir »... Depuis quand est-ce que vous avez une situation de crise, une présidence tournante et puis quand il arrive une crise..., justement le COD était créé pour gérer des crises. Vous dites qu'on est en crise, il faut maintenir... Et le professeur GNININVI, dès qu'on commençait à soulever la nécessité de le remplacer, il tournait la tête, il regardait des gens qui se levaient et puis qui prenaient la réunion en otage ; et c'est comme ça que ce monsieur, malheureusement, s'est maintenu (...). »

Là encore, il s'agit d'un grossier mensonge que dément la matérialité des faits réels que voici.

Dans la matinée du 3 décembre 1991, après l'assaut des éléments des Forces armées togolaises (FAT) sur la Primature où le premier ministre du gouvernement de transition, Joseph Kokou KOFFIGOH, fut capturé et conduit à EYADEMA, j'ai quitté le Togo pour 6 années d'exil au Bénin, estimant que ma vie était en danger dans mon pays parce que, dès les débuts du coup de force militaire, j'avais été convoqué à l'Etat major général des FAT tout comme d'autres acteurs politiques et camarades de combat comme Tavio AMORIN,.

De ce jour jusqu'à octobre 1997, je ne suis jamais revenu du Bénin au Togo pour prendre part à une quelconque réunion du COD II, tout comme et je n'ai jamais exprimé quelque position que ce soit sur les questions relatives au principe de la direction tournante que ce regroupement de l'opposition démocratique togolaise avait institué comme mode de fonctionnement, considérant que cela ne me regardait pas. En effet, après avoir contribué à la constitution du COD/FOD en 1991, mon parti, l'OTTD (devenu en 1998 le Parti des travailleurs d'aujourd'hui), n'a jamais adhéré au COD II en raison des divergences politiques profondes qui nous opposaient à ses différentes composantes dès sa constitution et surtout après leur capitulation honteuse devant EYADEMA lors de la tristement célèbre Commission mixte paritaire qui se tint à l'assassinat de mon camarade et ami Tavio Ayawo Tobias AMORIN.

N'ayant donc jamais appartenu au COD II dont je n'ai jamais cessé de dénoncer publiquement la trahison, ni participé à aucune de ses réunions, je ne pouvais pas avoir concocté un quelconque plan au profit du maintien indéfini de Léopold Messan GNININVI à sa présidence, en violation du principe de direction tournante chaque mois que ses membres, dont je n'étais pas, avaient adopté, ce dont tous les membres de l'ex COD II encore vivants aujourd'hui peuvent valablement témoigner.

Comme on peut donc le constater, Jean Yaovi DEGLI a menti une nouvelle fois de plus, ce qui rend d'une inqualifiable gravité ces deux grossiers mensonges au cours de la même émission, venant d'un prétendu avocat qui, en n'hésitant pas à violer le serment de vérité qui est de règle dans l'exercice de ce métier, a profané cette émission dédiée à la commémoration solennelle du 25e anniversaire de l'insurrection du 5 octobre 1990 au Togo.

Je tiens donc à informer solennellement l'opinion publique que les affirmations de Jean Yaovi DEGLI à mon propos sont archi faux et font de lui un fieffé menteur qu'il faut se garder de prendre au sérieux.

Considérant, sur un strict et élémentaire plan humain, que le cas d'un individu capable de recourir à de si grossiers mensonges à un tel niveau de responsabilité et de discussion relève de la mythomanie, maladie qui se traite par psychothérapie ou en psychiatrie, c'est faire œuvre de salut public qu'on fasse savoir à Jean Yaovi DEGLI, malade qui s'ignore, qu'impérativement il doit se faire soigner pour la quiétude de la société.

En attendant, constatons que Jean Yaovi DEGLI, en m'attaquant par sa diatribe mythomaniaque, n'a d'autre souci que de se faire valoir auprès de Faure Essozimna GNASSINGBE qu'il ne cesse de s'offrir sur les médias à servir avec encore plus de zèle, après avoir fini par servir son père EYADEMA qu'il prétendait pourtant combattre au départ.

Ce faisant, il était et demeure un de ces « avocats du diable en service commandé » à ranger parmi ces « leaders » traîtres qui ont conduit à cette impasse dont peine à sortir depuis 25 ans le formidable soulèvement à partir duquel le peuple togolais, à partir de sa jeunesse, n'a jamais cessé d'exprimer, dès le 5 octobre 1990, sa volonté de se débarrasser du clan des EYADEMA-GNASSINGBE qui maintient le Togo sous la férule sanglante de sa presque cinquantenaire dictature.

Lomé, le 17 octobre 2015,

Claude AMEGANVI

Secrétaire chargé de la coordination du Parti des travailleurs